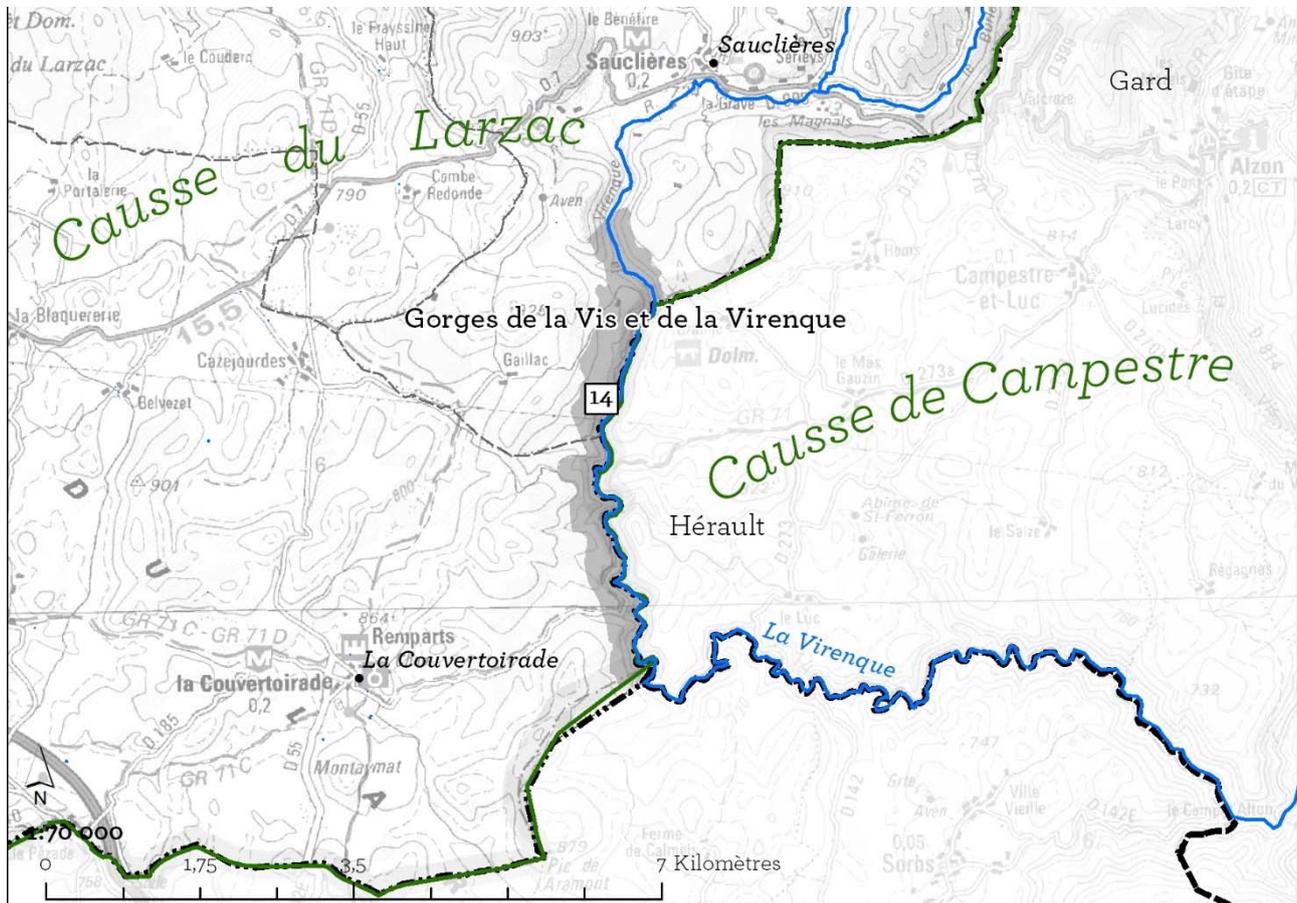


FICHE DE SYNTHÈSE DU SITE NATURA 2000  
FR7300852

Gorges de la Vis et de la Virenque

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Natura-2000,2414-.html>



Site FR7300852

ZPS/ZSC/SIC : 26/03/2015

Département : Aveyron

Surface du site : 246 ha

## Description du site

Par cohérence géographique et territoriale, deux sites contigus ont été regroupés : d'une part le site aveyronnais FR7300852, sur les communes de La Couvetoirade et Sauclières (246 ha), et d'autre part le site FR9101384 (5513 ha) dans l'Hérault et le Gard.

N.B. Par souci de clarté, ne sera présenté ici que le site aveyronnais.

Quels sont donc ces milieux si particuliers qui justifient la reconnaissance européenne de ces gorges ?

- Formations stables à buis des pentes rocheuses :

ce sont des formations végétales dominées par le Buis, dans des zones rocheuses sèches et ensoleillées. Les arbustes dominants, outre le Buis (*Buxus sempervirens*), sont l'Amélanchier (*Amelanchier ovalis*), le Cerisier de Sainte-Lucie (*Prunus mahaleb*) et le Nerprun des rochers (*Rhamnus saxatilis*).

- Grottes non exploitées par le tourisme :

on nomme ainsi des cavités où l'homme peut pénétrer, qui constituent des espaces indispensables à la vie d'espèces animales qui utilisent le milieu souterrain pendant tout leur cycle biologique ou bien à une période seulement (Amphibiens, chauves-souris, insectes et autres invertébrés...).

- Hêtraie calcicole médio-européenne :

La forêt de hêtres reconnue d'intérêt communautaire est bien particulière, toutes les hêtraies n'ont pas la même valeur biologique ! Cette hêtraie est dominée par plusieurs espèces : le Hêtre (*Fagus sylvatica*), le Buis (*Buxus sempervirens*), l'Alisier blanc (*Sorbus aria*), le Frêne (*Fraxinus excelsior*), l'Erable à feuilles d'obier (*Acer opalus*). On y trouve également de nombreuses espèces de plantes herbacées, qui forment un « cortège » caractéristique.

Ces hêtraies sont d'autant plus intéressantes qu'elles sont plus vieilles. Elles recèlent alors une grande richesse en mousses, en lichens et en espèces d'insectes saproxyliques (qui vivent dans les bois morts).

La création de pistes ou les coupes d'arbres modifient la circulation des espèces et favorisent la pénétration humaine pour les activités de loisirs ou de pâturage. Ceci va à l'encontre de la conservation et de la typicité de cet habitat naturel qui devient d'autant plus riche qu'il est inexploité.

Chacun de ces habitats comporte une biodiversité propre et toujours remarquable qu'il convient de conserver en prenant en compte les évolutions possibles de ces milieux. Par exemple, les milieux ouverts peuvent évoluer vers des milieux forestiers, et dans une moindre mesure, le contraire peut se produire.

Quelles sont les menaces identifiées sur le site, et qui pourraient mettre en danger les habitats naturels remarquables à l'avenir ?

La hêtraie et les formations à buis sont globalement jugées stables et non menacées aujourd'hui par des activités touristiques ou forestières.

Concernant les grottes, il faut veiller à en maîtriser la fréquentation qui peut notamment engendrer des dérangements d'espèces animales (chauves-souris).

Quelles sont les menaces identifiées sur le site, et qui pourraient mettre en danger les habitats naturels remarquables à l'avenir ?

La hêtraie et les formations à buis sont globalement jugées stables et non menacées aujourd'hui par des activités touristiques ou forestières.

Concernant les grottes, il faut veiller à en maîtriser la fréquentation qui peut notamment engendrer des dérangements d'espèces animales (chauves-souris).

Les actions proposées sur le site « Gorges de la vis et de la Virenque » visent donc en particulier à informer les visiteurs et les habitants de la richesse du site, à les sensibiliser à la fragilité des milieux et à enrichir les connaissances scientifiques sur les espèces présentes, telles que les chauves-souris et la flore.

### Les habitats d'intérêt communautaire du site (en ordre décroissant d'enjeu)

Habitats d'intérêt communautaire	Code Natura 2000	Surface (ha)	Etat de conservation	Menaces principales
----------------------------------	------------------	--------------	----------------------	---------------------

Hêtraies calcicoles médio-européennes du Cephalanthero-Fagion	9150	86,56	moyen	Exploitation ; fréquentation, destruction directe
Forêts à Quercus ilex et Quercus rotundifolia	9340	22,14	moyen	Destruction directe
Formations stables xérothermophiles à Buxus sempervirens des pentes rocheuses (Berberidion p.p.)	5110	0,68	moyen	Fréquentation humaine, aménagements sportifs
Grottes non exploitées par le tourisme	8310	Non significatif	moyen	Fréquentation non maîtrisée

### Espèces d'intérêt communautaire présentes (en ordre décroissant d'enjeu)

Espèces d'intérêt communautaire	Code Natura 2000	Eléments quantitatifs	Etat de conservation	Menaces principales
Lucanus cervus	1083		moyen	Destruction habitat
Rosalia alpina	1087		bon	Destruction habitat
Cerambyx cerdo	1088		moyen	Destruction habitat
Rhinolophus hipposideros	1303		bon	Dérangement, destruction gîtes, disparition habitats
Rhinolophus ferrumequinum	1304		bon	Dérangement, destruction gîtes, disparition habitats
Barbastella barbastellus	1308		bon	Dérangement, destruction gîtes, disparition habitats

### Principaux objectifs du site

Habitat ou espèce visés	Objectifs principaux	Exemple de mesures de gestion
Forêts et insectes liés	Conservation habitats	Laisser vieillir les peuplements, gérer la fréquentation
Formations de pentes	Conservation habitats	Gérer la fréquentation et limiter les aménagements
Grottes et chiroptères liés	Conservation habitats d'espèces	Informer sur la présence des espèces ; limiter si besoin la fréquentation
Chauves-souris	Conservation habitats d'espèces	Informer les propriétaires sur la présence des espèces ; aménager les sites pour garantir la tranquillité ; restaurer les sites favorables.

**Pour en savoir plus :**

*Contact :*

*Laure JACOB, chargée de mission milieux naturels, faune, flore,  
Parc naturel régional des Grands Causses*

*71 Bd de l'Ayrolle, BP. 50126 – 12101 MILLAU cedex  
Tél. 05 65 61 35 50*

*Sources d'information :*

*Site du MTES: [www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)*

*Site de la DREAL LR : [www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr](http://www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr)*

*Site de la DDT : [www.aveyron.gouv.fr](http://www.aveyron.gouv.fr)*

*Site de l'opérateur : [www.parc-grands-causses.fr](http://www.parc-grands-causses.fr)*